

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2011

DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS - (n° 3519)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 141 Rect.

présenté par

Mme Gruny, M. Lefranc, M. Vitel, M. Decool, M. Calvet, M. Guilloteau,
Mme Fort, M. Dosne, Mme Poletti, M. Morel-A-L'Huissier,
M. Christian Ménard, M. Carayon, M. Gatignol,
M. Le Fur, Mme Marguerite Lamour, M. Straumann, Mme Branget, M. Remiller,
M. Meslot, Mme Dalloz et M. Debré

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« ainsi que le nombre d'heures effectuées dans chaque entreprise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement technique. La notion d'affectation est très floue. Il convient de la préciser.